

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE FORMALISÉE
DATE D'ÉMISSION : 13/03/2017 - 11:30

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

AVIS DE MARCHÉ **SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

I.1) Nom et adresses : Musée du quai Branly - Jacques Chirac, 222 rue de l'Université, F - 75007 Paris,
Tél : +33 156617000, courriel : marches-publics@quaibranly.fr, Fax : +33 156617138

Code NUTS : FR1

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://marches.quaibranly.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&searchAnnCons&WithCritere>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :
<https://www.marches-publics.gouv.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=322239&orgAcronyme=f5j>

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales

I.5) Activité principale : Loisirs, culture et religion.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Accord-cadre de prestations de contrôle technique et réglementaire pour le compte du musée du quai Branly - Jacques Chirac

Numéro de référence : 2017-MQB-00098-AC-00-00

II.1.2) Code CPV principal : 71356100

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Prestations de contrôle technique et réglementaire pour le compte du musée du quai Branly - Jacques Chirac incluant le contrôle réglementaire périodique, le contrôle technique de travaux, la réalisation de diagnostics avant travaux et des contrôles techniques réglementaires spécifiques.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 400000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

71356100

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR1

II.2.4) Description des prestations : Prestations de contrôle technique et réglementaire pour le compte du musée du quai Branly - Jacques Chirac incluant le contrôle réglementaire périodique, le contrôle technique de travaux, la réalisation de diagnostics avant travaux et des contrôles techniques réglementaires spécifiques.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre démarre à compter de sa date de notification au titulaire, pour douze (12) mois. Il est reconductible par décision expresse du pouvoir adjudicateur trois (3) fois pour la même durée, par décision expresse du représentant du pouvoir adjudicateur, notifiée au titulaire trois (3) mois avant la date anniversaire de l'accord-cadre.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes :**

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE****III.1) Conditions de participation****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession****III.1.2) Capacité économique et financière :**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés**III.2) Conditions liées au marché****III.2.1) Information relative à la profession****III.2.2) Conditions particulières d'exécution****III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché****III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURE**IV.1) Description****IV.1.1) Type de procédure :** Ouverte**IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :**

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**IV.1.6) Enchère électronique****IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif**IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 12/04/2017 à 17 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 12 avril 2017 à 17 h 30

Lieu : Musée du quai Branly - Jacques Chirac

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il s'agit d'un marché renouvelable.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : L'accord-cadre est reconductible par décision expresse du pouvoir adjudicateur trois (3) fois pour la même durée, par décision expresse du représentant du pouvoir adjudicateur, notifiée au titulaire trois (3) mois avant la date anniversaire de l'accord-cadre.

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

FORME

L'accord-cadre est rémunéré par un prix global et forfaitaire et par des prix unitaires (part à commande sans montant minimum ni maximum.)

QUESTIONS ET MODIFICATIONS

Le musée pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres.

Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par courriel en s'adressant en temps utiles à l'adresse : marches-publics@quaibranly.fr Aucun renseignement complémentaire ne sera obtenu par téléphone.

Le musée se réserve le droit d'apporter, au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

VISITE OBLIGATOIRE

Afin qu'ils puissent prendre la mesure de toutes les contraintes et sujétions induites par l'exécution de l'accord-cadre et établissent leur prix en toute connaissance de cause, les candidats devront obligatoirement visiter le site où seront exécutées les prestations.

Les candidats devront s'inscrire auprès du secrétariat de la DMTS (caf-dmts@quaibranly.fr). Les visites seront possibles jusque 6 jours avant la date de remise des offres.

Il sera délivré aux candidats, un certificat de visite qu'ils devront joindre à leur offre. Le candidat reconnaît avoir apprécié, du fait de cette visite, toutes les difficultés inhérentes au site existant.

NATURE DE L'ATTRIBUTAIRE

En cas de groupement, la forme juridique du groupement choisie pourra être le groupement d'entreprises solidaire ou conjoint. Le groupement pourra être conjoint à la condition que les membres du groupement s'engagent à exécuter des prestations détaillées et précisées dans l'accord-cadre et que le mandataire du groupement soit solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique.

Conformément à l'article 45 V du décret n°2016-360, la personne publique interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Candidatures :

- Adéquation des capacités professionnelles à l'objet de l'accord-cadre : références, qualifications professionnelles ;
- Adéquation capacités techniques à l'objet de l'accord-cadre: moyens matériels et humains ;
- Adéquation capacités financières à l'objet de l'accord-cadre : chiffre d'affaires (montant et évolution sur les 3 dernières années).

Offres :

Critère 1 : 60 points/100 pour le prix, apprécié à partir de la DPGF (noté 25/60) et à partir du BPU (noté 35/60)

Critère 2 : 40 points/100 pour la valeur technique :

Sous-critère 1 (noté sur 25/40) : pertinence de la procédure de contrôle pour la qualité des inspections et des rapports, appréciées à partir de la pertinence de la procédure de contrôle pour la qualité des inspections et des rapports, appréciées à partir :

- d'une description des procédures de supervision et de la méthodologie de pilotage pendant ou après les interventions des contrôleurs (noté 12,50/25) ;

- des mesures mises en oeuvre pour la vérification de l'exactitude des données figurant dans les rapports des contrôleurs ainsi que pour le respect des délais de remise des rapports (noté 12,50/25).

Sous-critère 2 (noté sur 15/40) : Qualité de l'équipe proposée, appréciée selon : le nombre, les profils, les compétences et l'expérience des intervenants dédiés à l'exécution de l'accord-cadre, à partir de leur CV et d'un organigramme nominatif

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Paris, 7, rue de Jouy, F - 75011 Paris, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 13 mars 2017

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3103506**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP Publication intégrale

Département : 75 - Paris

JOUE Publication intégrale